

## DOCUMENT RANDO « DOUCHE » LILLEMER 30/01/2026

### LILLEMER

360 ha et 398 habitants

10 à 13 m d'altitude, commune du marais de DOL, les terres sont souvent inondées l'hiver.

2 parties : Au nord : le marais blanc, au sud et à l'ouest ; le marais noir

Le nom de la localité est attesté sous les formes *Islemou* en 1182, *Lillemuer* en 1184, *Insula Muer* au XIII<sup>e</sup> siècle, *Insula Meur* au XIV<sup>e</sup> siècle, *Insula Maris* au XV<sup>e</sup> siècle, *Lislemeur* en 1513, *L'Isle-Mer* et *Lislemer* en 1516.

La forme actuelle peut être attestée à partir de 1755, date des premières levées cartographiques de la région de Saint-Malo.

Du latin *insula-* (« île ») et du breton *-meur* (« grand »). « L'île Grande », tire son nom de sa situation sur une hauteur escarpée au milieu des marais de Dol



#### Le colombier :

Érigé avec les pierres de la colline et daté du 17<sup>e</sup> siècle, le colombier est un vestige du droit féodal que détenait en ces lieux l'évêque de Dol.

Il se présente comme une tour basse cylindrique avec, à son sommet, une ouverture tronconique en pierre. Nommés boulins, les niches où éclosaient les pigeonneaux sont aménagées en biais dans le mur et leur nombre, au moins 150, fait l'objet d'une question classique lors des rallyes. Les pigeons pouvaient sortir librement par le toit à ciel ouvert, au grand désespoir des paysans dont ils abîmaient les récoltes. Par la seule ouverture, petite et carrée située en bas-côté Sud-Ouest, il est possible d'observer l'intérieur.

## L'EGLISE SAINT ELOI



La [paroisse](#) de Lillemer faisait partie du [doyenné de Dol](#) relevant de l'[évêché de Dol](#) et elle était sous le vocable de [saint Éloi](#).

En [1184](#), [Robert de Torigni](#), [abbé du mont Saint-Michel](#), acquiert cette terre de l'[évêque](#) et du [chapitre de Dol-de-Bretagne](#), sous réserve de payer une redevance annuelle et en fit une dépendance du [prieuré du Mont-Dol](#). L'abbé souhaite défricher les lieux pour augmenter les revenus du prieuré, mais il meurt en 1186. Ses successeurs ne poursuivent pas son projet et cessent de payer la redevance.

La convention n'ayant pas été suivie, l'église de [Dol-de-Bretagne](#) cède l'île à l'[abbaye Notre-Dame du Tronchet](#), puis celle-ci y fonde le [prieuré Notre-Dame de Lillemer](#), au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, dont l'existence est attestée en [1277](#) par un acte de l'[official](#) de Dol. Il est dit que jusqu'à cette fondation l'île est toujours inoccupée. Elle devient paroisse à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle..

L'église actuelle, dédiée à saint Éloi, date de [1837](#). Le village actuel s'organise autour de celle-ci et se développe à la périphérie du relief géographique.

**A NOTER :** L'espace archéologique qui peut se visiter sur demande à la mairie aux heures d'ouverture ( téléphoner au secrétariat 02-99-58-72-78)